



Votre commune est-elle bien gérée ?



ALÈS

Monsieur Max ROUSTAN

ALÈS (30100) Département de GARD-30 LANGUEDOC-ROUSSILLON

Population permanente : 40 733 habitants

Population totale : 41 389 habitants

Maire durant la mandature précédente jusqu'en Mars 2014 : Monsieur Max ROUSTAN

Maire depuis Mars 2014 : Monsieur Max ROUSTAN

NOTE D'APRÈS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Argus de Contribuables Associés

Evaluation de la commune d'après ses dépenses



Montant des dépenses par habitant en 2 018 :

838 €

Médiane des communes de même taille :

1 256 €

Les données analysées dans l'Argus des Communes de Contribuables Associés correspondent aux dernières publications de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Economie et des Finances.
L'année 2019 est en cours de traitement et 2020 ne sera disponible qu'en 2021. 2018 est l'année de parution la plus récente.

PALMARÈS DES COMMUNES D'APRÈS LEUR NIVEAU DE DÉPENSES EN 2018

Qui sont les bonnets d'âne et à qui reviennent les lauriers ?
Découvrez le **Top 3** et le **Flop 3** des villes de votre département, de votre région,
ou le **palmarès national** pour les villes de plus de 100 000 habitants.

TOP 3 des communes les plus économes

Alès : 18/20
Rodez : 18/20
Muret : 18/20

FLOP 3 des communes les plus dépensières

Blagnac : 2/20
Colomiers : 4/20
Le Grau-du-Roi : 6/20

LES DONNÉES BUDGÉTAIRES DEPUIS 2014 : DÉPENSES, PRÉLÈVEMENTS ET DETTE

Les impôts et taxes sont à la fois prélevés sur les habitants et sur les entreprises. La tendance est calculée sur les valeurs de la commune seule.

Tendance de la période



Fiscalité locale / Prélèvements

Tendance depuis 2014 : -0.6% / an

| Euros par habitant | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|------|-------|
| Impôts locaux totaux de la commune | 548 | 569 | 502 | 520 | 535 |
| Impôts locaux totaux de commune + intercommunalité | 664 | 689 | 675 | 703 | 729 |
| Part de l'impôt de l'intercommunalité sur l'impôt total | nc | nc | nc | nc | 35,5% |

| En Millions d'Euros | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|------|------|
| Montant Total de l'impôt Commune + intercommunalité | nc | nc | nc | nc | 75 |

nc : Données non communiquées ou non disponibles

DETTE

Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement.
Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement.
La tendance est calculée sur les valeurs de la commune seule.

Tendance de la période



Dettes

Tendance depuis 2014 : -0.4% / an

| Euros par habitant | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|------|------|
| Dettes commune + intercommunalité | 1766 | 2155 | 2073 | 1941 | 1884 |
| dont dette de la commune | 959 | 965 | 916 | 962 | 945 |

DÉPENSES

C'est le niveau des dépenses de fonctionnement par habitant qui permet de calculer la note principale de la commune, par comparaison avec les autres communes de même taille.

Ce paramètre est important, car des dépenses élevées nécessitent des ressources élevées (impôts, subventions, dette...).

Les dépenses de personnel sont une partie des dépenses de fonctionnement, mais permettent d'avoir une idée de la bonne gestion de la commune.

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat. La tendance est calculée sur les valeurs de la commune seule.

Tendance de la période



Dépenses de la commune hors intercommunalité

Tendance depuis 2014 : -2.6% / an

| Euros par habitant | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| Dépenses totales de fonctionnement commune + intercommunalité | 1 592 | 1 991 | 1 600 | 1 597 | 1 596 |
| dont dépenses de fonctionnement de la commune | 935 | 878 | 842 | 895 | 838 |
| Dépenses de personnel commune + intercommunalité | 741 | 740 | 747 | 1 140 | 754 |
| dont dépenses de personnel de la commune | 483 | 457 | 453 | 479 | 446 |

| Euros | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Dépenses totales de fonctionnement commune + intercommunalité | 68 332 060 | 85 607 286 | 68 229 947 | 66 914 702 | 65 005 795 |
| dont dépenses de fonctionnement de la commune | 40 154 600 | 37 768 599 | 35 382 524 | 37 505 423 | 34 663 701 |

La plupart des maires ont délégué une partie des missions de la commune à une intercommunalité. Les dépenses de cet échelon administratif supplémentaire peuvent atteindre des niveaux très élevés.
En effet, à l'échelle de la France, les dépenses des intercommunalités représentent plus du quart des dépenses totales de l'échelon communal.